

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 avril 2004, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Normand Dufour, Daniel Guillotte, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Josée Lacoste, Monique Lalonde, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

EST ABSENT : monsieur Yves Tremblay.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Johanne de Villers et monsieur Joel Santos.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives par intérim, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim et Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-170-04-04 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2004 et du procès-verbal de la séance en ajournement du 16 mars 2004.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique – école secondaire de Mortagne / adoption

- 6.2. Modification au protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement de deux terrains de football – école secondaire Polybel / adoption
- 6.3. Services éducatifs dispensés dans les écoles / mandat
- 6.4. Calendrier scolaire 2004-2005 / adoption
- 6.5. CLSC / résolution d'appui.

7. Information :

- 7.1. Dérogations / rapport
- 7.2. Inter ordres Commission Jeunesse / invitation
- 7.3. Comité de travail de l'organisation scolaire / rapports
- 7.4. Comité consultatif de transport des élèves / compte rendu de la réunion du 21 janvier
- 7.5. Ville de Saint-Basile-le-Grand / principes adoptés pour la négociation du protocole d'entente.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 MARS 2004 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 16 MARS 2004

C-171-04-04

Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter les procès-verbaux suivants :

- séance ordinaire tenue le 2 mars 2004, tel que rédigé;
- séance en ajournement tenue le 16 mars 2004, avec les modifications suivantes :
 - au point «Parole aux membres du Conseil», il faudrait y lire l'intervention de monsieur Jean-François Houle concernant la qualité de l'air dans les écoles...
 - madame Louise Séracino a notifié son absence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, dépose un organigramme «corrigé» de la Commission scolaire des Patriotes.

4.2 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, fait état de :

- la journée de formation des nouveaux commissaires;
- la formation «porte-parole dans les médias»;
- une rencontre avec les responsables de comités afin de valoriser le soutien et la cohérence;
- sa représentation à différentes activités relatives à l'éducation.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique - école secondaire De Mortagne / adoption

En l'absence du directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean Lavoie, coordonnateur au Service des ressources matérielles présente le dossier susmentionné. Il répond aux questions et reçoit les commentaires de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant que l'aménagement d'une palestre permettra à l'école secondaire De Mortagne d'augmenter sa clientèle en sport-études;

Considérant que l'aménagement de cette palestre permettra d'augmenter le nombre de plateaux disponibles pour l'ensemble de la clientèle scolaire;

Considérant que ce projet répond aussi à un besoin de la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville;

Considérant que la Ville de Longueuil, arrondissement de Boucherville, assumera les coûts d'aménagement de cette palestre;

Considérant qu'il est avantageux pour la Commission scolaire des Patriotes que la Ville agisse comme maître d'œuvre des travaux;

C-172-04-04 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le projet de Convention pour l'aménagement et l'utilisation d'un local permanent pour l'activité gymnastique à l'école secondaire De Mortagne et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents s'y rapportant.

Sous réserve du retrait de : «pour la clientèle sport-études» à l'alinéa 2.04.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres conviennent de traiter le point 9 immédiatement.

9. PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs parents d'élèves fréquentant actuellement l'école Vanguard sont venus exprimer leur déception face au non-renouvellement de nos ententes extraterritoriales.

Madame la présidente certifie aux parents qu'un suivi sera fait dans ce dossier avant le 23 avril prochain, de façon à respecter leurs préoccupations.

Madame Josée Lacoste quitte l'assemblée.

6.2 Modification au protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement de deux terrains de football - école secondaire Polybel / adoption

Monsieur Jean Lavoie, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'adoption du Protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement de deux terrains de football à l'école secondaire Polybel, le 2 juillet 2003 ;

Considérant la nécessité d'apporter quelques ajustements mineurs audit protocole d'entente ;

C-173-04-04 Il est proposé par monsieur Daniel Guillotte :

- de rescinder la résolution C-016-07-03 adoptée le 2 juillet 2003 ;
- d'adopter le Protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement de deux terrains de football, lequel est déposé à l'annexe ACC-022-04-04 ;
- d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents requis par la présente résolution.

Votent en faveur : 20

Vote contre : 0

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.
Monsieur Yvan Rioux s'abstient de voter.

6.3 Services éducatifs dispensés dans les écoles / mandat

La directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier susmentionné.

C-174-04-04 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que le mandat soit donné au Service des ressources éducatives à l'effet d'engager les consultations relatives au dossier susmentionné auprès du Comité de parents, du Comité EHDAA et du Comité des relations professionnelles des enseignants avant de revenir auprès du Conseil pour adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Calendriers scolaires 2004-2005 / adoption

La directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier susmentionné.

Considérant les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique relativement aux calendriers scolaires des écoles et des centres;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants;

Considérant les recommandations des écoles et des centres;

C-175-04-04 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter les calendriers scolaires 2004-2005 pour la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale des adultes, lesquels sont déposés à l'annexe ACC-023-04-04.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant son intérêt dans le prochain dossier, monsieur Paul St-Onge quitte l'assemblée.

6.5 CLSC / résolution d'appui

La directrice générale, madame Monique Hébert, présente le dossier susmentionné. Elle répond ensuite aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant la sanction par l'Assemblée nationale, le 18 décembre 2003, de la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ;

Considérant qu'en vertu de cette loi, les nouvelles agences ont le mandat de recommander au ministre un modèle d'organisation de services de santé et de services sociaux basé sur un ou plusieurs réseaux locaux de santé et de services sociaux ;

Considérant que les territoires du CLSC-CHSLD des Patriotes, du CLSC des Seigneuries et du CHSLD du Littoral présentent des caractéristiques sociosanitaires assez semblables eu égard aux données de santé publique ;

Considérant que ces territoires regroupent des bassins démographiques importants avec respectivement 98 480 et 105 725 habitants selon les prévisions démographiques pour 2003 ;

Considérant que ces territoires forment la limite nord-est de la Communauté métropolitaine de Montréal ;

Considérant que ces territoires présentent des caractéristiques sociocommunautaires et socioéconomiques similaires ;

Considérant que la population de ces territoires dépend de plusieurs bassins de desserte hospitalière y compris de certains hôpitaux montréalais ;

Considérant qu'il y a absence de centre hospitalier au sein de ces territoires ;

Considérant que ces territoires sont desservis par une même commission scolaire, la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant que les dirigeants et les administrateurs des établissements en présence ont la conviction qu'une intégration de leurs services de première ligne de type CLSC et CHSLD permettrait d'améliorer l'intégration des services avec les centres hospitaliers environnants pour le plus grand bénéfice des 204 000 habitants de ce nouveau territoire ;

C-176-04-04 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'appuyer la volonté du CLSC des Seigneuries, du CHSLD du Littoral et du CLSC-CHSLD des Patriotes de procéder à la création d'un réseau local de services de santé et de services sociaux sur le territoire issu de la fusion des districts des CLSC en présence.

Votent en faveur : 19
Vote contre : 0
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

7. INFORMATION :

7.1 Dérogations / rapport

La directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, dépose le rapport des dérogations accordées en vertu du Règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire de la Loi sur l'instruction publique.

Monsieur Claude Henri quitte l'assemblée.

7.2 Inter ordres Commission Jeunesse / invitation

Une invitation est transmise à mesdames et messieurs les commissaires.

7.3 Comité de travail de l'organisation scolaire / rapports

Deux comptes rendus sont déposés.

7.4 Comité consultatif de transport des élèves / compte rendu de la réunion du 21 janvier

Un compte rendu est déposé.

7.5 Ville de Saint-Basile-le-Grand / principes adoptés pour la négociation du protocole d'entente

Dépôt d'une résolution du Conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.

8. AFFAIRES DIVERSES

Dépôt de la synthèse des évaluations individuelles recueillies au terme de la journée de formation des nouveaux commissaires.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est notamment question des sujets suivants :

- procès-verbal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand;
- rapports / séances de travail;
- souhait : capsules d'information légale;
- retour sur l'éthique dans les dossiers délicats;
- possibilité de faire flotter le drapeau des Patriotes la semaine coïncidant avec cette fête;
- visite d'évaluation à l'école secondaire Ozias-Leduc;
- Mme Deschênes Damian n'a pas été nommée au conseil d'administration du CLD de la Vallée-du-Richelieu.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-177-04-04 À 23 h 05, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire générale

SS/ag